

**Pour la Prévention Spécialisée partout où elle est nécessaire sur le département des
Yvelines
Communiqué de presse X novembre 2015**

La décision du Conseil Départemental d'interrompre brutalement et sans concertation le financement des équipes de Prévention Spécialisée, dès le 1^{er} janvier 2016, dans de nombreux quartiers populaires sur l'ensemble des Yvelines est brutale et dangereuse pour les jeunes, pour leurs parents, pour la cohésion sociale.

L'équipe de Prévention Spécialisée de Conflans, les jeunes, les parents, les habitants, les professionnels des champs social, éducatif et culturel, les acteurs de la société civile, des élus sont très inquiets quant aux effets de cette disposition.

Ils appellent les Conseillers Départementaux à revenir, sans délai, sur cette décision scandaleuse.

L'action éducative de la Prévention Spécialisée est indispensable dans les quartiers populaires. Elle est reconnue par les jeunes, leurs parents, les habitants et tous les acteurs locaux.

A Conflans, les éducateurs du service de Prévention Spécialisée de l'association « Agir Combattre Réunir » (ACR) - 7 éducateurs, 1 secrétaire et une chef de service - mènent une action éducative reconnue pour son efficacité auprès de plus de 300 jeunes de différents quartiers en lien avec les acteurs locaux, chaque année, depuis près de quarante ans.

Ces accompagnements individuels et actions collectives ont, de plus, d'indéniables effets positifs sur les groupes de pairs, sur les fratries, sur la vie des quartiers, sur le climat social de l'ensemble de la commune. Elle contribue aussi avec efficacité aux dispositifs partenariaux sur le plan local et départemental.

Nous traversons une période difficile de notre histoire collective.

Il y a juste dix ans, les morts inacceptables de Zyed et Bouna, déclenchaient des émeutes partout en France. Les événements tragiques de janvier 2015 traumatisent encore le pays.

Dans ce contexte, **l'Éducation est notre absolue obligation, notre « devoir de Fraternité » envers la jeunesse**, particulièrement envers celle des quartiers populaires.

La Prévention Spécialisée en est un acteur essentiel.

**L'Éducation est un droit fondamental.
La Prévention Spécialisée est une impérieuse exigence.
Ce ne sont pas des choix, encore moins des choix budgétaires.
Ce sont des obligations.
Nous n'y renoncerons jamais.**

Collectif de soutien à la Prévention Spécialisée

Contact : collectifpreventionspecialisee78700@gmail.com